

POLITIQUE

A Bruxelles, l'horizon compliqué des négociations « de la dernière chance »



© BELGA

La Région bruxelloise se trouve au bord du gouffre. Au-delà de son déficit intenable (2 milliards pour environ 7 milliards de recettes), l'absence de capitaine légitime à la barre pose un problème incontestable. La Région manque en effet déjà d'un gouvernement de plein exercice depuis juin dernier. Pire même : les négociations n'ont jamais démarré en raison des vetos des uns et des autres. Voici une semaine, le patron du MR bruxellois et formateur régional, David Leisterh, a annoncé un dernier tour de négociations qualifié de la dernière chance. Avec la visite de Défi, le libéral a conclu vendredi après-midi son cycle de rencontres. Il entend à présent poursuivre ses échanges en privilégiant des contacts informels et se donner le temps de la réflexion avant une communication la semaine prochaine. Malgré les enjeux, les espoirs restent minces. Les vetos, les calculs politiques et les égots de différents négociateurs risquent, encore une fois, de faire échouer le processus. En raison du veto du PS sur la N-VA, le CD&V constitue actuellement la seule option praticable. Pour la première fois, le parti de Sammy Mahdi a exprimé l'hypothèse d'entrer dans une majorité sans les nationalistes flamands. Bien qu'il s'en défende, le CD&V sort ainsi, pour la première fois, (un peu) de son ambiguïté. L'aboutissement récent du gouvernement Arizona n'y est certainement pas étranger. La petite formation (un seul député régional) réclame cependant un poste de secrétaire d'Etat pour « pouvoir peser sur les décisions du gouvernement ». Pour rappel, les néerlandophones ont droit à trois postes dans l'exécutif bruxellois. Or, en raison de l'émiettement de leur paysage politique, leur prochaine majorité devrait compter quatre partis. Précisons que les néerlandophones ont déjà formé, depuis novembre, une majorité Groen/N-VA/Open VLD/Vooruit sous l'égide de la formatrice Elke Van den Brandt (Groen). Qui prendrait dès lors la responsabilité de mettre dehors les nationalistes flamands ? A ce stade, ni David Leisterh, ni l'écologiste néerlandophone ne semblent disposés à le faire. Rajoutons un élément important avec l'opposition catégorique de l'Open VLD de toute solution qui exclut la N-VA. Précisons que Défi et Ecolo, qui pourraient mathématiquement remplacer le PS, n'accepteront pas non plus *a priori* de former un gouvernement avec la N-VA. Enfin, difficile de savoir dans cet imbroglio ce que souhaite vraiment le MR. Voici quelques jours, son président, Georges-Louis Bouchez s'en était pris en tout cas directement à Ahmed Laaouej lors de plusieurs sorties médiatiques. Patience, la saga devrait livrer son épilogue d'ici quelques jours. J.T.H.

SOCIÉTÉ

Près d'un enfant sur dix ne réside jamais chez son père

Selon une étude de l'Iweps, près de 10 % des enfants belges vivent exclusivement avec leur mère, sans jamais résider chez leur père.

Si la garde alternée était censée devenir la norme, seuls 20 % des enfants de parents séparés en bénéficient.

JULIE HUON

En Belgique, ils sont 230.000 enfants, soit près d'un sur dix, à vivre exclusivement avec leur mère. 100.000 rien qu'en Wallonie. Ce sont les chiffres les plus spectaculaires qui ressortent de l'étude de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps) sur les familles monoparentales et recomposées, en fonction de la manière dont est organisée la garde des enfants.

Pour la première fois, on étudie la situation des enfants à partir de données d'enquête qui permettent de mesurer le temps passé chez le parent interrogé. Où l'on s'aperçoit que – la grande majorité des enfants (les trois quarts) vivent avec leurs deux parents, soit environ 1.800.000 enfants en Belgique, dont 500.000 en Wallonie – la situation des enfants de parents séparés est assez diversifiée.

En effet, parmi ceux qui n'habitent pas avec leurs deux parents, deux sur cinq vivent non-stop avec leur mère (les 230.000 petits Belges cités plus haut, dont Jade et Anthony – lire ci-après) et un sur six vit la plupart du temps avec elle. « En passant vraisemblablement une partie des vacances et des week-ends chez leur père (soit environ 90.000 enfants en Belgique, dont 40.000 en Wallonie) », révèle l'étude. A l'opposé, seul un enfant de parents séparés sur 20 vit principalement chez son père (environ 30.000 enfants en Belgique, dont 15.000 en Wallonie). Et combien de pères qui ont la garde exclusive ? « Il ne doit pas y en avoir plus de 50 », note François Ghesquière, chercheur à l'Iweps et auteur de cette étude basée sur les données de Statbel.

Depuis la loi de 2006 encourageant la garde partagée, on aurait pu s'attendre à une évolution vers un hébergement plus équilibré. Pourtant seuls 20 % des enfants de parents séparés vivent réellement en garde alternée égalitaire. Pour la majorité d'entre elles et eux, la mère reste le parent de référence.

L'éternelle précarité des familles monoparentales

L'étude de l'Iweps souligne aussi que les mères ayant la garde exclusive sont plus souvent en situation de précarité : moins diplômées, plus souvent au chômage ou en temps partiel, elles doivent souvent jongler seules entre travail et charge parentale. Avec des conséquences directes sur la vie quotidienne et l'accès aux loisirs : 40 % des enfants vivent exclusivement avec leur mère ne partent jamais en vacances et 20 % n'ont pas accès à des activités de loisirs (sport, musique, mouvements de jeunesse). Ce constat est aggravé par les difficultés financières que rencontrent ces familles : 40 % des familles monoparentales ont un revenu mensuel inférieur à 2.200 euros, contre 12 % des parents vivant en couple.

L'enjeu est de taille : les activités extrascolaires jouent un rôle majeur dans le développement social et éducatif des enfants. « Si l'enquête n'aborde pas la question spécifique du bien-être psychologique de ces enfants », poursuit François Ghesquière, « on voit bien que les privations qu'ils subissent – pas de vacances, pas de voyages scolaires, pas les moyens de fêter leur an-

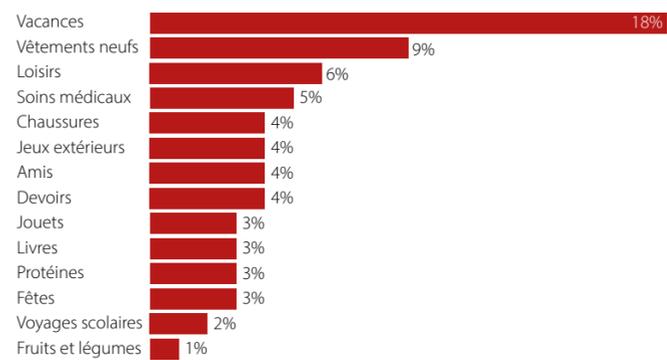
niversaire, pas de lieu adapté pour faire leurs devoirs, ou pas suffisamment chauffés... – sont des éléments relevant du bien-être de base. Donc clairement, oui, ça a un impact. »

Ce qui le frappe plus particulièrement, c'est « le décalage entre la loi de 2006, qui valorise l'hébergement égalitaire, et la réalité des faits. Peut-être que la loi, élaborée par des intellectuels, des universitaires de classe plus aisée, avait pour modèle des séparations sans heurts, sans conflit majeur, sans violence, sans négligence, où la médiation permet de trouver un accord. Mais il existe beaucoup de situations où imposer une garde alternée est impossible, voire nocive pour l'enfant, que ce soit en raison de tensions, de maltraitance ou de contraintes géographiques. L'étude montre ainsi que la garde égalitaire, considérée comme l'idéal, est loin de s'appliquer dans la majorité des cas ».

Ces pères qui « oublient » leurs enfants

Dans cette enquête menée auprès de 7.000 ménages belges – où seuls les adultes sont interrogés, notamment des personnes ayant eu une précédente vie familiale –, une question est posée : avez-vous d'autres enfants que ceux qui vivent sous votre toit ? Et combien de jours viennent-ils par mois ? « Logiquement », remarque le chercheur, « on devrait obtenir des réponses symétriques : si des mères déclarent que leur enfant est présent 30 ou 31 jours par mois, on devrait retrouver des pères affirmant qu'ils les voient zéro ou un jour par mois. Or, cette correspondance n'existe pas. Comme si ces pères "oubliaient" ces enfants qu'ils ne voient plus, ils n'en parlent même pas aux enquêteurs. Ce sont des pères qui disparaissent soudain non seulement physiquement, mais aussi financièrement (très souvent), et même symboliquement. C'est très surprenant. »

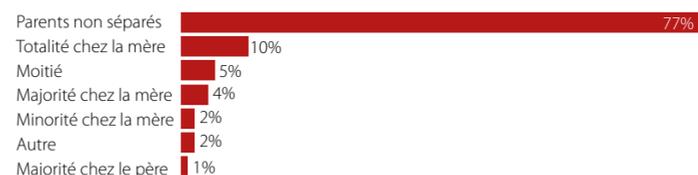
Fréquences des différentes privations des enfants, en Belgique en 2021



Note de lecture : en Belgique, on estime que 17,7% des enfants ne partent pas en vacances. Les intervalles de confiance sont indiqués sur le graphique pour ne pas oublier l'incertitude liée à l'échantillonnage. A titre d'exemple, on estime avec 95% de certitude qu'entre 14,1% et 21,6% des enfants ne partent pas en vacances. Pour des raisons de lisibilité, les nombres indiqués sur le graphique sont arrondis au pourcentage.

Source : SILC 2021, calculs IWEPs

Part d'enfants selon le type de garde parentale en 2021



Note de lecture : en Belgique, on estime que 9,6% des enfants vivent la totalité du temps dans le ménage de leur mère. Les intervalles de confiance sont indiqués sur le graphique pour ne pas oublier l'incertitude liée à l'échantillonnage. A titre d'exemple, on estime avec 95% de certitude qu'entre 7,7% et 11,9% des enfants vivent la totalité du temps dans le ménage de leur mère. Pour des raisons de lisibilité, les nombres indiqués sur le graphique sont arrondis au pourcentage. Ces arrondis peuvent donner l'illusion que la somme des différentes proportions ne vaut pas 100%, alors que la somme des proportions non arrondies équivaut à 100%. Précisons également que compte tenu des intervalles de confiance, il est difficile d'interpréter les chiffres à un niveau de précisions plus fin que celui du pourcentage.

Source : SILC 2021, calculs IWEPs

Le véritable levier d'action, c'est un meilleur soutien global aux enfants : réduire les frais scolaires, faciliter l'accès aux crèches, alléger le coût de la garde

François Ghesquière

Chercheur à l'Iweps

